

ER.

FRANÇOIS-XAVIER CHENET

L'ASSISE DE
L'ONTOLOGIE CRITIQUE



philopsis
Essais et Recherches

Ce texte est la republication d'un ouvrage paru aux

Presses Universitaires de Lille



<http://www.septentrion.com>

Les textes publiés sont protégés par le droit d'auteur. Toute reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite.

© Chenet - Philopsis 2008

Philopsis éditions numériques

<http://www.philopsis.fr>





CHAPITRE VII

LE STATUT DE L'ESPACE ET DU TEMPS :

IDÉALITÉ TRANSCENDANTE ET RÉALITÉ EMPIRIQUE

I. Les hypothèses ontologiques envisagées

L'*Esthétique transcendantale* formule au début du § 2 diverses hypothèses ontologiques sur l'espace et le temps. Il faut fermement écarter l'erreur, pourtant quelquefois commise, que la question *sont-ils des êtres réels ?* puisse signifier *objectivum aliquid et reale* par opposition à *subjectiva conditio* et que Kant ait donc posé d'emblée la question de leur réalité *ou* de leur idéalité transcendantale, d'une manière générale, comme alternative principale et directrice. Kant demande précisément ici si espace et temps sont des *êtres réels*, c'est-à-dire des substances, ou des *déterminations des choses*, ou des *rappports entre les choses* et c'est *ici seulement* qu'il envisage deux possibilités : *s'il s'agit de simples rapports*, sont-ce des rapports objectifs

donnés en soi ¹ entre les choses, indépendants de l'intuition que nous en avons, « des *rappports* de telle espèce qu'ils ne cesseraient pas de subsister [...] s'ils n'étaient pas intuitionnés » ² ou des rapports tenant *seulement* à la constitution subjective de notre esprit ? On n'a donc pas affaire, d'emblée, à l'alternative entre *réalité* et *idéalité*, mais à une polytomie plus complexe résultant de deux interrogations croisées : espace et temps sont-ils substance, accident ou relation ? ; ont-ils une réalité absolue ou sont-ils idéaux ? Espace et temps peuvent, en effet, être indépendants de notre intuition soit à titre de substance ou de propriété inhérente à la substance (accident), soit à titre de « rapport des choses ».

Nous allons voir que si, en principe, Kant distingue entre trois modalités du réalisme – espace et temps comme *conditions ou formes des choses*, espace et temps comme *propriétés des choses*, espace et temps comme *ordres entre les choses* –, il ne se tient pas du tout fermement à cette tripartition et qu'il y substitue régulièrement, tantôt *l'amalgame indifférencié des trois hypothèses réalistes* (espace et temps inhérents aux objets mêmes, et non aux conditions subjectives de leur intuition), tantôt *l'amalgame orienté des hypothèses* au bénéfice de la première (espace et temps comme conditions *a priori* des choses), tantôt *l'amalgame des deux premières* (espace et temps comme *être réels* et comme *déterminations* des choses *vs* leur conception comme *rappports* des choses), tantôt *l'amalgame des deux dernières* (espace et temps comme *déterminations* des choses ou comme *rappports* des choses *vs* leur conception comme *être réels*).

L'hypothèse newtonienne d'un espace condition *a priori* des choses est d'abord négligée avant d'occuper tout le terrain à la fin de la section intitulée *Conséquences de l'espace*. Elle paraît oubliée dans la *conséquence a*, puisque Kant se borne à nier que l'espace puisse représenter une *propriété* des choses en soi *ou* un *rapport* donné en

¹. La traduction TP masque l'occurrence de *an sich* dès ce préambule. Il est inexact de dire que ce terme n'apparaît que dans la *Conséquence a* de l'espace.

². La formulation des hypothèses exclut formellement l'idéalisme. Il s'agit de savoir si l'espace et le temps conviennent aux choses indépendamment de l'intuition que nous en avons ; *les choses sont donc considérées comme existant indépendamment de toute intuition, même si elles n'étaient pas intuitionnées*. Kant admet qu'il y a sens à envisager les choses indépendamment de l'intuition que nous en pouvons avoir.

soi des choses en soi, *c'est-à-dire* ³ une détermination des choses qui tienne aux choses en soi, aucune détermination absolue ou relative des choses ne pouvant être intuitionnée avant l'existence des choses auxquelles elles appartiennent. La détermination absolue coïncide avec la propriété et la détermination relative avec le rapport entre choses en soi. Les deux hypothèses ont en commun de faire de l'espace « quelque chose qui subsiste si l'on fait abstraction de toutes les conditions subjectives de l'intuition ». Jusqu'alors absente, l'hypothèse newtonienne vient toutefois se substituer à toutes les autres hypothèses réalistes dans les deux derniers alinéas des *Conséquences de l'espace*, Kant enseignant à la fin du troisième alinéa que l'idéalité transcendantale de l'espace signifie qu'il n'est rien si « nous l'admettons comme un quelque chose qui sert de fondement aux choses en soi » et écartant, dans le dernier alinéa, que l'espace soit « une forme des choses – forme qui leur serait propre en quelque sorte en soi ».

Dans la *conséquence a du temps*, Kant ne distingue pas le temps comme propriété des choses en soi du temps comme rapport donné en soi entre choses en soi, mais le temps comme quelque chose d'« existant pour soi » (substance) ⁴ du temps comme quelque chose d'« inhérent aux choses comme une détermination objective (accident), qui, dans l'un et l'autre cas, par conséquent, subsiste si l'on fait abstraction de toutes les qualités subjectives de leur intui-

³. Le *c'est-à-dire* englobe les deux hypothèses énoncées : l'espace n'est pas une détermination des choses en soi, il n'est pas quelque chose qui subsisterait abstraction faite des conditions subjectives de l'intuition, que ce soit à titre de propriété des choses en soi (détermination absolue) ou à titre de rapport donné en soi entre ces choses (détermination relative). Nous interprétons semblablement dans le § 6, a le *mithin übrig bliebe*.

⁴. L'hypothèse newtonienne est incontestablement envisagée en ce qui concerne le temps, alors que ce n'est pas le cas pour l'espace. S'agissant de l'espace, Kant nie qu'il représente une propriété des choses en soi. En droit, on peut voir dans l'espace une propriété des choses en soi, on peut soutenir que les choses en soi ont par et pour elles-mêmes (et indépendamment du rapport qu'elles entretiennent entre elles) des qualités spatiales – comme le veut Trendelenburg par exemple – sans pour autant adhérer à la thèse newtonienne qui fait de l'espace le réceptacle universel des choses, leur condition préexistante et n'ayant pas besoin d'elles pour exister. Kant, on va le voir, tantôt identifie l'hypothèse de l'espace et du temps conditions de l'être avec celle qui en fait des propriétés objectives des choses, tantôt les distingue.

tion. L'hypothèse newtonienne est donc envisagée en ce qui concerne le temps, alors que ce n'était pas le cas pour l'espace ; s'agissant de l'espace, Kant niait qu'il représente une propriété des choses en soi. A l'hypothèse d'un temps existant pour soi, Kant oppose celle qui en fait une « détermination *ou bien* un ordre inhérent aux choses elles-mêmes ». Le « ou bien » nous semble avoir une valeur disjonctive : il y a là deux représentations distinctes du temps : le temps comme « détermination inhérente » aux choses, comme propriété des choses en soi et le temps comme « ordre » entre ces choses, comme relation entre choses en soi. Kant amalgame donc dans le cas du temps les deux hypothèses qu'il disjoint dans le cas de l'espace.

Le dernier alinéa du § 6 combat la prétention du temps à la réalité absolue, « comme si ce temps, sans avoir égard à la forme de notre intuition, appartenait absolument aux choses, à titre de condition – terme qui n'a jamais encore été appliqué aux choses en soi – ou de propriété ». Cette première modalité semble spécialement convenir pour caractériser la conception newtonienne. Le temps, poursuit Kant, ne peut être attribué aux objets en soi, ni en qualité de substance, ni en qualité d'accident. Du temps comme rapport, il n'est pas ici question, ou plutôt, au temps comme condition, Kant oppose de façon indifférenciée le temps comme accident – c'est-à-dire comme propriété ou comme rapport. Il en va de même dans le premier alinéa du § 7 qui combat « la réalité absolue et transcendante »⁵ du temps. Ecartant d'une manière générale et indifférenciée, dans le corps du texte, tout temps « inhérent aux objets

⁵. Kant déclare combattre « toute prétention du temps à une réalité absolue » (§ 6, dernier alinéa), en nier seulement la « réalité absolue » et non la « réalité empirique » (§ 7, 1). L'expression « la réalité absolue et transcendante » du temps est un hapax. On peut tenir les termes de *transcendantal* et d'*absolu* pour synonymes dans cette occurrence, à moins que Kant ne voie ici dans la *réalité absolue* un cas particulier de la *réalité transcendante*, la réalité comme substance ou comme accident (cf. § 7, 3 « ceux qui affirment ainsi la réalité absolue de l'espace et du temps, qu'ils les entendent comme des substances ou des accidents ») vs la réalité à titre de relation. Les deux termes répondent, nous semble-t-il, à des questions différentes. Deux questions s'entrecroisent en effet : espace et temps sont-ils des réalités *absolues* ou relationnelles ? S'ils sont des relations, valent-ils des choses en elles-mêmes (qu'elles soient ou non intuitionnées) ou bien tiennent-ils à notre intuition ? (ont-ils une réalité transcendante ou sont-ils idéaux ?)

eux-mêmes » au profit d'un temps inhérent « simplement au sujet qui les intuitionne », Kant fait le départ dans la note entre un temps qui serait « quelque chose en soi » et un temps qui serait « une détermination objectivement inhérente aux choses ». Le temps-rapport disparaît complètement.

Il est clair toutefois que Kant identifie le temps-rapport au temps-proprété, au temps-accident des choses, à lire le troisième alinéa du § 7 où il évoque les difficultés dans lesquelles tombent ceux qui prêtent une réalité absolue à l'espace et au temps, « qu'ils les entendent comme des substances ou comme des accidents », la première hypothèse consistant à en faire des contenants du réel, la seconde à en faire « des rapports des phénomènes tirés de l'expérience des rapports de juxtaposition ou de succession »⁶. Cette dernière hypothèse (celle de Leibniz tel que Kant le comprend)⁷ qui leur confère un être relationnel objectif se confond dans le passage avec la réalité absolue à titre d'accident⁸.

⁶. L'alternative présentée ici a quelque chose d'apparemment boiteux puisqu'à une théorie *ontologique* de l'espace et du temps comme contenants, Kant oppose une théorie *gnoséologique* (empiriste) de l'origine de ces représentations comme rapports des phénomènes tirés de l'expérience des rapports de juxtaposition ou de succession. Au § 15, D de la *Dissertation*, Kant oppose plus justement à la théorie newtonienne celle de Leibniz enseignant que l'espace « est la relation *même* des choses qui existent » et « qu'il s'évanouit entièrement quand on supprime les choses et n'est pensable que dans les actuels ». Cette théorie implique pour Kant que l'espace et le temps « ne sont que des créations de l'imagination dont la source doit réellement être recherchée dans l'expérience », que « toutes les modalités de l'espace sont empruntées simplement par l'expérience aux relations extérieures ». On peut en douter. Jamais Leibniz n'a professé une conception empiriste des mathématiques. (Dans le § 47 du Vème écrit à Clarke que Kant pourrait avoir retenu d'une possible lecture de la correspondance de Leibniz avec Clarke, Leibniz veut montrer qu'il n'est besoin de faire appel à « aucune réalité absolue hors des choses dont on considère la situation » pour expliquer la formation de cette représentation).

⁷. Comment Kant peut-il soutenir que Leibniz attribue une *réalité absolue* à l'espace et au temps et que, dans cette hypothèse, espace et temps ne sont alors rien que « des rapports des phénomènes » ? Nous ne croyons pas que Kant balance ici entre deux doctrines, à l'instar de Leibniz lui-même qui voit dans l'espace et le temps, pour partie, une relation objective (inhérente) entre les choses en soi et, pour partie, un phénomène purement subjectif, une représentation confuse de rapports entre les phénomènes. Il ne faut tout simplement pas donner un sens technique et adversatif au mot *Erscheinungen* dans cette expression. L'espace et le temps comme rapports donnés en soi entre les

Dans les remarques générales⁹, il n'est plus question que de *la forme newtonienne du réalisme*. Réduisant, de fait, le réalisme à une unique hypothèse, Kant demande, dans les premières remarques, si des propositions apodictiques, synthétiques et *a priori* seraient explicables, à supposer que « l'espace et le temps existent en soi objectivement *et* comme conditions de la possibilité des choses en elles-mêmes ». La troisième remarque évoque l'absurdité qu'il y a à vouloir penser « des manières d'être qui, pour être possibles, devraient se trouver dans les choses en soi », qui devraient être quelque chose d'existant à titre de condition nécessaire de l'existence de toutes choses, « qui demeureraient quand toutes choses disparaîtraient »¹⁰ et qui ne peuvent être pourtant ni substances, ni quelque chose de réellement inhérent aux substances. Dans cette hypothèse, dont nul n'a osé tirer cette conséquence, notre existence propre deviendrait dépendante de la réalité subsistante en soi d'un non-être. La quatrième remarque considère un unique cas : qu'espace et temps soient des « formes des choses elles-mêmes et des formes telles qu'elles subsisteraient comme conditions *a priori* de l'existence des choses, quand même on ferait disparaître les choses elles-mêmes », qui existeraient donc « en qualité de conditions de toute existence en général » et, à cette hypothèse qui fait de l'espace et du temps des « formes objectives de toutes choses », Kant oppose celle qui en fait des « formes subjectives de notre mode d'intuition aussi bien externe qu'interne »¹¹.

choses ne désigne pas une autre hypothèse que celle de l'espace et du temps comme *Verhältnisse der Erscheinungen*.

⁸. Tantôt Kant assimile l'être relationnel à la détermination inhérente et à un cas particulier de « réalité absolue », tantôt à la relation tenant à la seule constitution subjective du sujet. On a bien du mal à voir dans cette présentation de la conception leibnizienne une doctrine prêtant une réalité absolue à l'espace et au temps.

⁹. Nous ne décelons aucune différence de point de vue entre la première et la seconde édition.

¹⁰. Tels sont précisément les concepts newtoniens d'espace et de temps : des choses qui subsistent *absque ulla re, absque ullis se relatis entibus* (cf. *Diss.*, §§ 14, 5 et 15, D).

¹¹. Ce n'est pas un mince paradoxe que celui qu'offre l'*Esthétique* : la réfutation d'un réalisme transcendantal essentiellement identifié à celui de Newton avec une série d'observations essentiellement dirigées contre la doctrine leibnizienne de l'espace et du temps comme *relations entre les choses*. Mais en établissant contre Leibniz que

On est donc loin d'avoir affaire à un nombre déterminé d'hypothèses immuablement formulées, *a fortiori* si l'on étend l'enquête en se tournant vers d'autres œuvres critiques. La *Dissertation* combattait en effet ¹² ceux qui affirment la réalité objective du temps et de l'espace, ceux qui en font quelque chose d'objectif et de réel. Ce qui se peut de deux manières. « Ceux qui affirment la réalité objective du temps le conçoivent ou bien comme un flux continu dans l'être [...] ou bien comme une réalité abstraite de la succession des états intérieurs » ¹³ ; « ceux qui soutiennent la réalité de l'espace, ou bien le conçoivent comme un *réceptacle absolu* et sans limites des choses possibles [...], ou bien prétendent qu'il est la relation *même* des choses » ¹⁴. C'est concevoir espace et temps comme des substances ou des relations. Kant conclut néanmoins de son analyse qu'ils ne peuvent être ni des substances, ni des accidents, ni des relations.

Les *Prolégomènes* n'entrent, quant à eux, dans aucune différenciation et combattent *l'hypothèse réaliste en général* qui tient espace et temps pour des déterminations des choses en soi » ¹⁵, « des propriétés réelles s'attachant aux choses en soi » ¹⁶, l'espace « comme quelque chose qui est attaché aux choses elles-mêmes » ¹⁷.

l'espace et le temps sont des intuitions *a priori*, Kant atteint *ipso facto* la doctrine newtonienne qui, outre son absurdité en elle-même, est incompatible avec la possibilité même d'une intuition *a priori* et d'une connaissance synthétique *a priori*.

¹². Ceci tout en écartant qu'espace et temps puissent être objectifs et réels à titre de substance, d'accident ou de relation.

¹³. *Diss.*, § 14, 5.

¹⁴. *Diss.*, § 15, D.

¹⁵. *Prolog.*, § 11, Ak.IV, 284, tr. Guillermit, 47.

¹⁶. *Prolog.*, § 13, Ak.IV, 285, cf. tr. Guillermit, 49 (qui ne traduit pas *wirklich*).

¹⁷. *Prolog.*, § 13, Rem. III, Ak.IV, 291, tr. Guillermit, 56. La *Raison pratique* montre l'impasse (concernant la liberté) dans laquelle tombent ceux qui, de façon générale, voient dans l'espace et le temps « des déterminations appartenant à l'existence des choses en soi » (Ak.V, 101, tr. Picavet, 107). Les *Progrès* ne stigmatisent, de même, que la théorie qui fait, de façon générale, de l'espace et du temps « des déterminations appartenant aux choses en soi » (Ak.XX, 268 ; tr. Guillermit, 20. Ou encore : « quelque chose qui tient au choses en soi »). Aux deux hypothèses réalistes que l'on trouve exprimées dans la *Dissertation*, Kant tend progressivement à en substituer une seule ; la *Critique* constitue une étape intermédiaire dans cette évolution. Peut-être Kant prend-il

Kant n'évoquant pas espace et temps comme *Verhältnisse der Erscheinungen*, ce réalisme transcendantal indifférencié paraît sensiblement plus proche de la thèse newtonienne que de celle de Leibniz.

Dans les faits, l'*Esthétique* combat ceux qui font de l'espace et du temps des *conditions* « *a priori* » de l'être (déterminations absolues) ou des *rappports* (connus *a posteriori*) entre les choses (déterminations relatives). Le réalisme transcendantal n'a que deux représentants face à l'idéalisme transcendantal : Newton et Leibniz ¹⁸.

progressivement conscience que la théorie leibnizienne n'est pas véritablement un réalisme transcendantal. Il n'est pas à exclure non plus qu'il considère que, pour différente que soit la thèse de Leibniz d'avec celle de Newton, *elle lui équivaut dans la pratique*, cf. notamment R 4673 : « tous deux, dans l'application qu'ils en font aux objets du monde, font comme si l'espace et le temps, étaient l'un et l'autre, des réceptacles des choses subsistant pour soi » (Ak.XVII, 642 in *Duisbourg*, 107).

Il faut faire deux parts dans les *Reflexionen*. Dans celles qui soulignent les inconvénients métaphysico-théologiques du réalisme transcendantal, Kant s'en prend à une forme indifférenciée, mais plus proche de Newton que de Leibniz. En ce qui concerne ces dernières, cf. par exemple : « S'il fallait considérer l'espace et le temps comme des conditions de l'existence du monde en soi » (R 5962 [1785-1789], Ak.XVIII, 401), « espace et temps sont des déterminations *a priori* de l'existence des choses si nécessaires que s'ils étaient des déterminations des choses en soi, il faudrait en faire [...] » (R 6285 [1785], Ak.XVIII, 552). Dans celles qui rejettent un espace et un temps donnés en soi, parce que cela rend impossibles les propositions synthétiques *a priori* de la mathématique, Kant s'en prend à un réalisme qui a affaire à Leibniz tel qu'il le comprend (les concepts d'espace et de temps seraient alors tirés des choses). Ce reproche consonne avec celui élevé dans la *Diss.* (§ 15, D) et dans l'*Esthétique* (§ 7, 3). Il reste que Kant considère que le réalisme newtonien n'est pas moins dommageable à la mathématique.

¹⁸. Comment Kant peut-il mettre Leibniz au nombre des philosophes attribuant une réalité absolue et transcendantale à l'espace et au temps ? Il est, pour cette simple raison, hasardeux d'*assurer* qu'il a lu la correspondance entre Leibniz et Clarke. Kant reconnaît implicitement pourtant la nature essentiellement différente des théories de Newton et de Leibniz, lorsqu'il déclare au § 7, 3 que la théorie leibnizienne autorise l'entendement à juger des objets dans leur rapport avec l'entendement ; *c'est avouer que la théorie leibnizienne n'est pas un réalisme transcendantal de l'espace et du temps*. Seule la théorie newtonienne qui fait de l'espace et du temps des conditions *a priori* de l'existence des choses rend impossible de faire échapper Dieu à l'espace et au temps. Kant reconnaît dans les *Premiers principes* que Leibniz enseignait quelque chose de tout autre que Newton, à savoir que *l'espace ne contient pas le monde des choses en soi, mais seulement le phénomène de ce monde* (cf. Ak.IV, 508, tr. de Gandt, Pl. II, 416). La thèse, mal comprise, de Wolff (cf. VAN BIEMA, *L'espace et le temps*, 65) était que « l'espace n'est pas une propriété inhérente en soi à une chose hors de notre sens [...] l'espace n'appartient qu'au phénomène des objets externes » (Ak.IV, 507, Pl. II, 415)*. Quoiqu'il ait assimilé, entre temps, la théorie leibnizienne à la sienne propre et qu'il ait prêté à

D'un côté, Newton, tenant d'un espace et d'un temps subsistant en soi, avant les choses et *jouant le rôle de conditions réelles « a priori »* de l'existence des choses en soi ; de l'autre, Leibniz, tenant d'un espace et d'un temps qui, pour être donnés dans les choses en soi, ou plutôt, pour *exprimer des rapports donnés dans les choses en soi*, ne jouent pas pour autant le rôle de conditions des choses en soi, qui sont seulement des relations entre elles, des relations ayant pour condition l'existence préalable de ces choses dont ils expriment les rapports. L'hypothèse qui voit dans l'espace et le temps des substances ou des conditions des choses en soi étant jugée absurde depuis 1770, on pourrait croire que la démonstration se limite, dans *l'Esthétique transcendantale*, à une réfutation de la doctrine leibnizienne, mais on verra qu'il n'y a là qu'une apparence.

A l'énoncé de ces hypothèses, bien des réserves et des questions viennent nécessairement à l'esprit. Si l'on admet qu'il peut exister des modalités différentes du réalisme de l'espace et du temps, comment écarter qu'il puisse exister diverses modalités de l'idéalité ? N'est-il pas permis d'envisager au moins deux sortes d'idéalités ? Aux différentes modalités du réalisme de l'espace et du temps, Kant n'oppose que l'idéalité transcendantale, doctrine selon laquelle ils ne sont relatifs qu'à *notre sensibilité, qu'à la forme (a priori)* de l'intuition (sensible) ¹⁹. Pour être subjectifs, ils pourraient ne posséder qu'une idéalité empirique ²⁰. Kant n'omet-il pas ici une

Wolff son propre philosophème, il laissera toutefois inchangé le texte de la seconde édition de la *Critique*. Si Kant veut certes ici polémiquer en opposant à de prétendus disciples de Leibniz et de Wolff la doctrine dont ils se réclament sans la comprendre, c'est reconnaître ainsi tout de même qu'il n'y a, en toute rigueur, d'autre réalisme transcendantal que celui de Newton. * [Kant aurait dû se demander, ironise VAN BIEMA (*ibid.*), pourquoi Wolff n'a pas écrit, dans ses conditions, *l'Esthétique transcendantale* ! C'est que l'espace n'est pour lui « que la juxtaposition du divers épars de l'intuition empirique (perception) », cf. *Métaphysique des mœurs*, Préf., Ak.VI, 208.]

¹⁹. Cf. *KarV*, A 369 ; Ak.IV, 232 ; TP, 299 : l'idéalisme transcendantal est la « théorie qui ne fait du temps et de l'espace *que des formes sensibles de notre intuition* et non des déterminations données par elles-mêmes ou des conditions des objets considérés comme choses en soi. A cet idéalisme est opposé un *réalisme transcendantal* qui regarde le temps et l'espace comme *quelque chose de donné en soi (indépendamment de notre sensibilité)*. » (Nous soulignons).

²⁰. Nous verrons le sens qu'il convient de donner à l'idéalité transcendantale de l'espace et du temps. Même si elle consiste essentiellement dans leur non-réalité en ce

« troisième possibilité », celle d'une affinité entre les représentations d'espace et de temps avec « la forme des choses en soi », ce qui est envisageable en deux sens : soit que l'espace et le temps soient des propriétés réelles de l'être même (comme le pense un Trendelenburg), soit que l'espace et le temps, comme représentations, aient un « fondement » objectif (comme le pense Pistorius) et que ces propriétés phénoménales expriment (subjectivement) des propriétés objectives ; rien n'interdit, *a priori*, qu'espace et temps soient subjectifs et objectifs, qu'ils soient des formes de l'intuition à quoi correspondrait néanmoins quelque chose dans les choses en soi – qu'elles soient ou non en elles-mêmes spatiales et temporelles²¹. L'espace et le temps pourraient être, à quelque égard, quelque chose de l'être *et* tenir *pourtant* au sujet (empirique et / ou transcendantal), avoir une dimension subjective sans être *exclusivement* subjectifs. D'une part, rien n'interdit, *a priori*, de penser que certains aspects de l'espace (et du temps) puissent être idéaux sans que d'autres le soient *ipso facto*, et l'on peut douter qu'il soit pertinent de demander si l'espace *en général* et le temps *en général* tiennent ou non à la forme de notre intuition. Il se pourrait qu'à une telle question il n'y ait pas à répondre par oui ou par non, qu'espace et temps aient quelque chose d'idéal sans devoir être idéaux à tous les égards. On pourrait contester avec Bergson, enfin, le sort commun réservé implicitement à l'espace et au temps, comme s'ils devaient nécessairement être de même nature.

qui concerne les choses en soi et non pas tant dans l'affirmation qu'ils sont des *conditions de possibilité* de l'expérience et des *sources de connaissances synthétiques a priori*, Kant n'en confère pas moins à l'espace et au temps ce rôle essentiel. On conçoit qu'ils pourraient être pensés comme idéaux sans recevoir pareille fonction. On pourrait leur reconnaître une idéalité simplement *empirique*.

²¹ Les défenseurs de la *troisième possibilité* n'ont pas toujours conçu la nature distincte de ces deux hypothèses : ainsi EBERHARD n'a-t-il jamais clairement dissocié la thèse selon laquelle les choses en soi seraient en elles-mêmes spatiales et temporelles et celle selon laquelle le fondement objectif de nos représentations d'espace et de temps se trouverait dans les choses en soi.

II. Quel raisonnement tient donc Kant ?

En A, Kant passe immédiatement, après l'énoncé de cette question, à la considération du concept de l'espace. *Mais en quoi la détermination de l'origine (a priori ou a posteriori) et de la nature (intuitive ou conceptuelle) de la représentation de l'espace peut-elle donc éclairer celle de son statut ontologique ?* Comment la mise en lumière de la façon dont l'espace est connu peut-elle faire connaître ce qu'il est ? Il n'y a pas d'autre façon, semble-t-il, de comprendre l'effort de Kant à marquer que l'espace et le temps ne sont ni des représentations *a posteriori*, ni des représentations conceptuelles, qu'en lui prêtant la démarche intellectuelle suivante : il se demande *comment seraient connus l'espace et le temps s'ils avaient une réalité transcendante*²² : ils seraient alors connus *a posteriori*, leur représentation aurait un caractère contingent, on ne saurait prétendre préférer sur eux que des énoncés résultant de généralisations inductives, ils seraient représentés comme des agrégats de parties, ils ne seraient pas représentés donnés comme infinis. Les *conséquences a de l'espace et du temps* soulignent *l'incompatibilité entre la façon dont ils sont connus ou les connaissances auxquelles ils donnent lieu et un statut ontologique déterminé* : le réalisme transcendantal.

²². Cf., par exemple, *Meta. Mrongovius* [1782-1783], Ak.XXIX.1.2, 831 : « *Wären es Verhältnisse, so könnten wir davon keinen Begriff a priori haben* ». Kant semble toutefois bien davantage se limiter à rechercher *comment ils seraient connus s'ils étaient ce que Leibniz et Wolff en font*, à savoir des concepts universels de rapport des choses en général, plutôt que s'interroger sur la façon dont ils le seraient si on se les représente à la manière de Newton. Nous avons vu que *l'argumentation kantienne est dirigée en permanence contre la conception leibnizo-wolffienne de l'espace et du temps* : ils seraient des représentations *empiriques*, tirées de l'expérience des rapports des choses (N° 1) ; ils ne pourraient être représentés *sans les choses* (N° 2) ; ils ne comporteraient pas de premiers principes *apodictiques* (N° 3) ; ils ne seraient pas représentés *uns* (N° 4) ; ils ne seraient pas représentés *infinis* (N° 5). Confirmerait cette impression le fait que Kant ne semble retenir contre Newton, dans le 3ème alinéa du § 7, que l'absurdité de ces êtres que sont l'espace et le temps dans cette hypothèse. Cette impression est néanmoins fallacieuse, l'intuition *a priori* et la détermination *a priori* des choses dans l'espace et dans le temps *ne sauraient s'expliquer pour Kant dans l'hypothèse newtonienne*.

« Il n'y pas de déterminations absolues ou relatives qui puissent être intuitionnées avant l'existence des choses auxquelles elles appartiennent et, par conséquent *a priori* » — « en qualité de détermination ou d'ordre inhérent aux choses elles-mêmes, il [le temps] ne pourrait être donné avant les objets comme leur condition, ni être connu et intuitionné *a priori* par des propositions synthétiques »²³.

Le raisonnement kantien peut donc être caractérisé comme un syllogisme hypothétique *modus tollens* où la fausseté du conséquent entraîne celle de l'antécédent. L'espace (*mutatis mutandis*, pour le temps) est au contraire connu *a priori* et donné dans une intuition : il n'est pas dérivé de la représentation externe, mais il est la condition de toute représentation externe, il n'est pas une représentation que nous formons de façon contingente mais une représentation nécessaire qui est au fondement de la représentation des corps, les propriétés de l'espace sont connues avec nécessité, l'espace est une intuition pure : il est représenté comme absolument un et la représentation de l'unité de l'espace est au fondement de la représentation de toute partie de l'espace, il est représenté donné comme infini. *La façon même dont l'espace est connu est strictement incompatible avec l'hypothèse de sa réalité transcendantale, quelle qu'en soit la modalité*²⁴. Et ce qui est impossible dans l'hypothèse du réalisme

²³. Cf. A 26 / B 42 et A 33 / B 49. On a ici précisément l'énoncé des résultats des expositions métaphysiques, l'énoncé de ce que les quatre ou cinq numéros des expositions travaillaient à établir : 1. que les déterminations spatiales peuvent être intuitionnées *a priori* (avant l'existence des choses auxquelles elles appartiennent) ; 2. que le temps est donné avant les objets comme leur condition et qu'il est connu intuitivement et *a priori* par des propositions synthétiques.

²⁴. Kant ne procédant pas par l'élimination de toutes les hypothèses réalistes pour adopter résiduellement l'hypothèse de l'idéalité, il n'est pas nécessaire d'entrer dans un examen détaillé des différents possibles ontologiques, par crainte d'en oublier un. La façon dont l'espace est connu suffit à exclure sa réalité transcendantale *en général*. La variation dans la formulation des hypothèses réalistes serait grave si toutes les modalités du réalisme transcendantal ne tombaient pas sous la même objection. RICŒUR (suivant en cela MARTIN, *Science moderne*, 18, bien moins explicite) tient pourtant pour « essentiellement réfutative », la façon kantienne de procéder dans l'*Esthétique*. « La quatrième solution [espace et temps comme simples relations relevant de la constitution de notre *Gemüt*] résulte de l'élimination des trois premières [...] Ce style réfutatif explique la forme de *preuve par l'absurde* que prend l'argument en faveur de la quatrième

transcendental *s'explique très aisément* si l'on voit dans l'espace et le temps de simples conditions subjectives de la sensibilité ²⁵.

Après avoir écarté que l'espace puisse être, d'une manière ou d'une autre, quelque chose qui subsiste en soi parce qu'une intuition *a priori* en serait alors impossible, Kant en détermine positivement la nature dans la *conséquence b* : il doit n'être « rien autre chose que la condition subjective de la sensibilité sous laquelle seule nous est possible une intuition extérieure ». Telle est la *conditio sine qua non* d'une intuition pure dans laquelle les objets contiennent les principes de leurs relations.

Kant nie donc *d'abord* que l'espace puisse être une propriété des choses en soi et le désigne *en second lieu* seulement comme forme des phénomènes du sens externe ²⁶. L'objection d'une lacune dans la démonstration de l'exclusive subjectivité de l'espace, d'une troisième possibilité à tort négligée, méconnaît donc la marche exacte du raisonnement. Si Kant avait, en effet, d'abord établi que l'espace est la forme du sens externe et en avait conclu qu'il n'est « rien autre chose », on serait en droit de lui demander compte de cette réduction subjective : pourquoi, en effet, l'espace ne pourrait-il être une forme de la sensibilité *et aussi* une propriété des choses en soi ? Mais la marche suivie est autre : la thèse est que *l'espace n'est que la simple forme du sens externe parce qu'il est impossible qu'il convienne, d'une quelconque manière, aux choses en soi*. L'espace ne peut convenir aux choses en soi parce qu'il est une intuition *a priori*. S'il devait être une propriété des choses, il devrait être connu *a posteriori*. Par quel *miracle*, en effet, une connaissance *a priori* de ce

solution » (cf. *Temps*, III, 69). *L'Esthétique* ne pourrait que s'en trouver objectivement fragilisée.

²⁵. « On peut facilement comprendre » (*Conséquence b de l'espace*) ; « ce qui devient facile, au contraire, si » (*Conséquence a du temps*). Cf. ce qu'écrit Kant de la révolution copernicienne : je puis me représenter à merveille la possibilité de connaître quelque chose *a priori* des objets si les objets doivent se régler sur la nature de l'intuition, alors que j'y échoue absolument si l'intuition doit se régler sur la nature des objets (B XVII ; Ak.III, 12) ; avec cette différence qu'est ici apodictiquement établi ce que la Préface B propose comme une hypothèse à tester.

²⁶. De même pour ce qui concerne le temps. Cf. la *Meta. Mrogovius* [1782-1783] (Ak.XXIX.1.2, 832) : « Etant donné qu'ils ne sont pas des déterminations des choses, il faut qu'ils soient des déterminations du sujet — donc les formes de notre sensibilité ».

que les choses sont en soi serait-elle possible ? Les propriétés spatiales des choses sont intuitionnées avant l'existence des choses auxquelles elles conviennent : elles ne pourraient être intuitionnées avant les choses si elles étaient des propriétés des choses, elles seraient simplement intuitionnées en même temps qu'elles ; elles seraient connues *a posteriori* et auraient toute la contingence de l'expérience.

On doit écarter que l'espace représente une détermination des choses. Que peut-il être ? Comment une intuition dans laquelle tous les objets doivent nécessairement être déterminés peut-elle précéder ces objets ? Il n'y a qu'une manière pour une intuition d'être *a priori* et d'être pourtant une intuition d'objets, c'est d'être la forme même de l'intuition, « c'est de ne contenir autre chose que la forme de la sensibilité qui dans mon sujet précède toutes les impressions réelles par lesquelles je suis affecté par des objets »²⁷. Pour comprendre comment les choses peuvent être déterminées *a priori* dans l'espace, il faut comprendre comment l'espace peut exister *a priori*, comment la forme des phénomènes externes peut exister *a priori* dans l'esprit ; c'est chose facile si l'on considère que la réceptivité du sujet préexiste nécessairement à l'affection. *L'espace est donc cette réceptivité*. L'apriorité de l'espace s'explique par le fait que *la réceptivité est donnée avant les perceptions réelles*. L'énigme de l'espace se résout donc si nous pensons que la condition de possibilité de l'expérience extérieure, la représentation qui sert de fondement à la représentation de corps, représentation absolument une et infinie, dans laquelle le concept des objets peut être déterminé *a priori*, n'est que la forme de la réceptivité du sujet.

*

Il importe de bien mesurer la révolution qu'opère l'*Esthétique* par rapport à la *Dissertation* de 1770. Les thèses newtonienne et leibnizienne sont récusées en 1781 pour une même raison, alors qu'elles l'étaient pour des raisons distinctes en 1770. Dans la *Dissertation*, Kant adresse aux concepts newtoniens d'espace et de temps

²⁷. *Prolog.*, § 9, Ak.IV, 282 ; tr. Gibelin, 44.

absolus une objection différente de celle qui lui sert à rejeter les concepts leibniziens : *seule la théorie leibnizienne lui paraît directement attentatoire aux sciences mathématiques.*

Ce point doit d'abord être établi ²⁸. Si le motif antinomique est présent dans la *Dissertation*, Kant y résolvant l'énigme d'un monde qui devrait être un tout et qui ne peut l'être par la distinction entre les concepts intellectuels et sensibles, cela ne suffit pas à établir que le revirement de 69 y ait sa source. Ce motif n'a pas dans la *Dissertation* un rôle de premier plan ; il est, pour cette raison, difficile de le prendre pour la raison principale du revirement de 1769. L'« antinomie » est résolue dans la *Dissertation* par la distinction entre une analyse et une synthèse qui ne sont pas temporelles et une analyse et une synthèse concrètes et intuitives, « solution qui – comme le remarque Schmucker – ne conduit pas à l'idéalité de l'espace et du temps comme élément constitutif » ²⁹ : « si la problématique de l'antinomie avait été le motif véritable de cette rupture décisive, il resterait incompréhensible que Kant ne l'ait nulle part caractérisé, ni dans la *Dissertation*, ni dans l'*Esthétique transcendantale*, ni ailleurs, comme ce qui l'avait mis sur la voie de sa nouvelle conception de l'espace et du temps, selon la façon dont Riehl reconstruit sa pensée ». On notera aussi qu'elle n'est jamais présentée que comme une confirmation, une sorte de procédé de contrôle.

Il convient, pensons-nous, de donner de l'*Umwälzung* de 1769 une explication mixte, de l'imputer à une dynamique essentiellement immanente. Les réserves de Kant sur la doctrine newtonienne sont déjà visibles dans la conclusion de l'Essai de 1768 : il n'est manifestement pas satisfait de sa thèse au moment même où il l'émet. L'évolution de Kant est dans la découverte qu'il n'est pas nécessaire, pour reconnaître à l'espace une *réalité propre*, de lui conférer une « réalité transcendantale », et dans le rejet du concept newtonien de l'espace comme une absurdité.

Il est évident que la nouveauté de la *Dissertation* n'est pas dans la critique de Leibniz, œuvre de l'Essai de 1768, mais dans celle de Newton. Or, qu'oppose Kant à Newton dans la *Disser-*

²⁸. Cf. SCHMUCKER, « Licht », 418 sqq.

²⁹. SCHMUCKER, « Licht », 432.

tation, sinon que l'espace comme « *réceptacle absolu* et sans limites des choses possibles » est « un vain être de raison » qui « appartient au monde de la fable » ?³⁰ Il est dès lors à penser que le motif fondamental de la grande lumière de 1769 est la découverte du « néant ontologique » de l'espace réel absolu supposé par les newtoniens.

Cette absurdité est encore en 1781 l'un de ses attendus majeurs, énoncé à plusieurs reprises³¹. Ce motif semble bien avoir eu

³⁰. *Diss.*, § 15, D.

³¹. En quoi donc consiste cette absurdité ? Enigmatique est la raison donnée au § 6, a, de l'absurdité d'un temps existant par soi : « il faudrait qu'il fût quelque chose qui existât réellement sans objet réel » (l'objection est-elle compatible avec le deuxième argument de l'exposition métaphysique ? Kant peut-il sans contradiction objecter à Newton l'absurdité d'un temps réel sans qu'il y ait « dedans » d'objets réels et soutenir qu'on peut « fort bien faire abstraction des phénomènes dans le temps » ? L'absurdité imputée à ce concept montre que Kant n'invoque pas la possibilité de se représenter le temps vide). L'hypothèse est-elle si absurde ? L'« absurdité » pourrait venir d'une restriction arbitraire de la réalité à l'existence dans l'espace et le temps ou de la manière risible dont il présente cette hypothèse en suggérant une finalité : espace et temps n'existeraient « rien que *pour* contenir en eux-mêmes tout le réel ».

Les exégèses abondent. « Si l'espace était lui-même une réalité – explique BUHLE –, il faudrait alors à nouveau un espace pour contenir cette réalité et la question précédente serait indéfiniment renouvelée ». MARTIN y voit semblablement la reprise de l'objection zénonienne de la régression à l'infini. « On prêterait à l'espace et au temps, à une simple chose de pensée, à un simple contenu représentatif [...] un être subsistant indépendamment de toute représentation », explique THIELE. De même, GRAYEFF : l'absurde, c'est de faire de ce qui n'a aucune existence indépendante des substances absolues. Ce serait l'objection même de Leibniz à Clarke, selon VAHINGER : espace et temps, seraient alors des substances sans être pourtant rien de réel, on prendrait le vide (l'espace et le temps vides), c'est-à-dire le rien, pour quelque chose. Kant se choquerait de la représentation de l'espace et du temps comme contenant, interprète PAULSEN. NINK fait consister l'absurdité en ceci qu'espace et temps ne peuvent être ni des substances ni des accidents de substances et doivent pourtant être des choses existantes, ce qui est intenable. L'absurdité tient, juge DAVAL, à l'impossibilité d'un espace et d'un temps vides. Pour LIEBRUCKS, l'absurde est que l'espace comme substance serait un réceptacle infini, qui existerait sans qu'existe quelque chose de réel. Pour G. DREYFUS, l'absurdité consiste à poser hors de nous comme choses en soi des formes n'ayant d'autre contenu que des rapports et ne comportant, de ce chef, aucune réalité ; on pose donc comme être un pur non-être et on réduit par là même au non-être toutes les choses existantes dont ces formes sont les conditions. Pour RAMEIL, l'absurdité tient à l'impossibilité de penser espace et temps comme réels une fois toutes les choses réelles supprimées : on les représente comme des choses, qui ne sont pourtant pas des choses. Ils deviennent alors, en tant que représentations contradictoires, des non-être. L'absurdité consiste dans le fait qu'espace et temps doivent, d'une part, être pensés

comme des réalités et, d'autre part, jouer le rôle de conditions de toute réalité, explique K. GLOY. [Cf. KIRCHMANN, *Erläuterungen*, 12. — MASSONIUS, *Ästhetik*, 65. — BUHLE, *Entwurf* § 100. — L'argument de ZÉNON, formulé par ARISTOTE (*Physique*, IV, 1, 209 a, 24-26), est que « si tout ce qui est réel est dans l'espace, celui-ci doit manifestement, s'il est réel, être dans l'espace ; il devrait donc y avoir un espace de l'espace, et ainsi de suite à l'infini ». MARTIN, *Science moderne*, 19. — THIELE, *Anschaung*, 194-195. — GRAYEFF, *Deutung*, 49. — VAHINGER, II, 414-415. Cf. 391. — PAULSEN, *Kant*, 158-159 : « On ne peut absolument pas se les représenter comme réels. Si l'on considère l'espace comme existant absolument, il faut alors naturellement penser aussi l'espace vide comme existant encore après que l'on a ôté tous les corps. Qu'est-il ? Un récipient infini et vide, un récipient sans parois ? Et le temps, qu'est-il ? Un récipient qui existe vide, dans lequel se trouvent tous les mouvements et changements ? Un récipient sans parois et sans extension, car son être est dans le pas-encore et le ne-plus. On ne peut penser chose plus absurde ». — NINK, *Kommentar*, 133. — DAVAL, *Métaphysique*, 34-35. « L'argumentation [...] revient donc à dire : l'espace et le temps n'ont de signification qu'en fonction du réel ; or, selon Newton, espace et temps existeraient encore même vidés de toute réalité, ce qui est impossible. » — LIEBRUCKS, *Sprache*, IV, 387. — DREYFUS, « Réfutation », 442. — RAMEIL, *Raum*, 131. — GLOY, « Differenz », 36].

Nous nous demandons si Kant énonce rigoureusement le même reproche dans tous les passages où il est question de l'absurdité d'un espace et d'un temps-substances. Il y a peut-être à distinguer entre le reproche fait au § 6, a, au § 7 et dans la troisième des remarques générales. 1° Au § 6, a, c'est l'absurdité inhérente à la possibilité d'un espace et d'un temps vides que Kant semble viser en écrivant qu'« il faudrait qu'il fût quelque chose de réel qui existât réellement sans objet réel » (cf. A 433 / B 461 ; Ak.III, 299 ; TP, 341 : « il faut nécessairement admettre ces deux non-êtres [*Undinge*] : l'espace vide hors du monde et le temps vide avant le monde, aussitôt qu'on admet une limite du monde, que ce soit quant à l'espace ou quant au temps » et *Diss.*, § 15, D : l'espace est ici un vain être de raison parce qu'il consiste en relations imaginées en dehors de tous les êtres se rapportant les uns aux autres. Comme l'explique HERZ dans ses *Betrachtungen*, 58 : si l'espace était un contenant absolu, il faudrait attribuer une réalité objective à de simples rapports sans l'existence des choses entre lesquelles a lieu ce rapport). 2° Au troisième alinéa du § 7, il s'agit de l'absurdité qu'il y aurait à ce que quelque chose *qui ne saurait être réel* soit à même de contenir tout le réel. Le fait que Kant parle ici d'*Undinge* montre qu'il s'agit, à ses yeux, d'un concept contradictoire (*nihil negativum*). 3° Enfin, dans la troisième des remarques générales, il s'agit de l'impossibilité qu'il y a à se représenter *pourtant comme existant*, à titre de conditions mêmes de l'existence des choses, susceptibles de subsister quand toutes choses disparaîtraient, un espace et un temps, et même, à titre de condition de toute existence, comme suprêmement existant, deux choses infinies *qui ne doivent être* ni des substances, ni même quelque chose de réellement inhérent aux substances. Comment penser pourtant comme réel ce qui ne doit être ni substance, ni accident ? Kant prend ici pour acquis qu'espace et temps ne sauraient exister comme substances ou propriétés de substances, chose normale à la fin de l'*Esthétique transcendantale*. Il est permis de se demander toutefois, de manière générale, si l'*Esthétique* entend vraiment discuter l'hypothèse ontologique de l'espace et du temps-substances et s'il ne faut pas donner

une priorité déterminante sur celui qui viendra s'ajouter dans l'*Esthétique*, le motif proprement transcendantal exposé dans la *conséquence a de l'espace* – qui ne s'y substituera jamais entièrement –, qu'« il n'y a pas de déterminations, soit absolues, soit relatives, qui puissent être intuitionnées avant l'existence des choses auxquelles elles appartiennent et, par conséquent *a priori* ». La nouveauté théorique de l'*Esthétique* est double : d'une part, *dans son motif « transcendantal »* – le propre de la philosophie transcendantale est de déterminer les conditions *a priori* de possibilité d'une connaissance synthétique *a priori* d'objets³² –, motif qui n'est en aucun cas celui de la *Dissertation*, même si Kant y note que la conception leibnizienne a un effet pernicieux pour la mathématique et, d'autre part, dans le rejet de la doctrine newtonienne pour ce motif transcendantal, parce qu'elle contredit, *autant et exactement au même titre que la doctrine leibnizienne*, à la possibilité même de la connaissance mathématique comme connaissance synthétique *a priori*, connaissance dont la philosophie transcendantale a pour objectif de rendre compte.

C'est, au contraire, une même objection que formule Kant à l'encontre des doctrines newtonienne et leibnizienne de l'espace et du temps dans l'*Esthétique* : il s'agit de leur incompatibilité avec le fait de la mathématique. Ces deux doctrines tombent expressément sous la même objection dans la *conséquence a de l'espace* : les deux variétés du réalisme transcendantal de l'espace sont, l'une et l'autre, l'une *autant que* l'autre, incompatibles avec l'intuition pure.

Il est vrai que Kant paraît invoquer au § 6 a, dans le cas du temps, des raisons distinctes et juger que seule la conception leibnizienne est proprement incompatible avec la connaissance mathématique, et considérer, dans le 3ème alinéa du § 7, le réalisme newtonien de l'espace et du temps comme compatible avec la nécessité et l'universalité des connaissances mathématiques et ne l'écarte qu'en raison de son absurdité. Kant paraît bien indiquer nettement,

raison à MARTIN aux yeux duquel, dans l'*Esthétique*, Kant tiendrait pour *acquis* – et par Leibniz –, qu'espace et temps ne sont pas des réalités d'ordre substantiel (cf. *Science moderne*, 18).

³² Cf. *Prolog.*, Ak.IV, 375 note, tr. Gibelin, 172 note.

dans le cas du temps, des raisons distinctes, puisqu'à la doctrine du temps-substance, il objecte *l'absurdité qu'il y aurait à attribuer une existence à un temps vide d'objets* et à celle du temps-accident, qu'un temps de cette nature ne pourrait être intuitionné *a priori*, être connu par des propositions synthétiques *a priori*. Le temps-substance serait-il donc compatible avec l'*intuition a priori* du temps et l'existence de propositions *synthétiques a priori* portant sur lui ? Y aurait-il donc une différence à faire *sur ce plan* entre le temps et l'espace ? Mais il n'est pas difficile d'écarter l'hypothèse qu'il y ait, ici, différence significative d'objection. La *Conséquence a* du temps écarte les doctrines prêtant au temps un quelconque rapport avec les choses en soi, qu'elles en fassent quelque chose qui subsiste pour soi ou un accident. Le temps tel que se le représente Leibniz, *a fortiori* le temps tel que se le représente Newton (qui a, déjà, contre lui d'être une chimère), ne peut être donné avant les objets comme leur condition. Le temps ne peut être donné avant les objets comme leur condition que s'il a son siège dans le sujet en étant « la condition subjective sous laquelle seule peuvent trouver place en nous toutes les intuitions ». De même que l'espace ne peut être une intuition *a priori* dans laquelle les objets externes sont *a priori* déterminables que s'il est la forme du sens externe en général, le temps ne peut être représenté avant les objets, etc., que s'il est la « forme de l'intuition interne ». L'intuition *a priori* du temps et le fait qu'il y ait des propositions synthétiques *a priori* du temps trouvent leur explication aisée si l'on voit dans le temps une forme de l'intuition (interne). Une forme de l'intuition (interne) peut, en effet, être représentée avant les objets, donc *a priori*.

Plus embarrassant est, à première vue, le troisième alinéa du § 7 où l'on trouve un plaidoyer en faveur de la doctrine, Kant soulignant les avantages et inconvénients des théories newtonienne et leibnizienne et faisant ressortir par comparaison le double avantage de sa propre conception de l'espace et du temps. Si l'on prête à l'espace et au temps une réalité absolue, on s'expose nécessairement à sacrifier soit la métaphysique, soit la mathématique. Seule la doctrine de leur idéalité a l'avantage inestimable de permettre d'échapper simultanément à ces deux « difficultés ». Fait-on, comme Newton, de l'espace et du temps des substances ? l'on ouvre bien ainsi le

champ des phénomènes aux mathématiques, mais l'on rend impossible l'usage de l'entendement hors de ce champ. En fait-on, comme Leibniz, des accidents ³³, l'entendement y gagne certes le droit de juger des choses telles qu'elles sont, mais les mathématiques en pâtiennent intolérablement.

Sans doute le reproche adressé à la doctrine de l'espace et du temps-substances d'avoir pour conséquence indésirable de faire obstacle à la métaphysique est-il pour Kant un *reproche majeur* dont il ne fait pas état pour un besoin de symétrie. Il est *aussi grave* de compromettre la possibilité d'une connaissance synthétique *a priori* des phénomènes que d'« étendre réellement à tout les limites de la sensibilité », ce qui « annihile entièrement l'usage pur de la raison (pratique) » ³⁴. Il lui importe autant d'établir la validité objective de la mathématique pure pour les objets de l'expérience que d'établir que « les phénomènes forment seuls le champ où elles aient de la valeur ». Mais si le reproche n'est pas mineur, la différence des objections adressées aux deux espèces du réalisme transcendantal semble néanmoins patente et fait problème. La doctrine qui voit dans l'espace et le temps des contenants objectifs des choses serait, apparemment, à même de garantir la géométrie et de fournir une explication de la géométrie et de la mécanique comme connaissances synthétiques *a priori* déterminant *a priori* les objets de l'expérience, ou, à défaut de pouvoir fonder la nécessité, l'universalité des propositions mathématiques et l'accord nécessaire des lois de l'expérience avec celles de l'espace et du temps, elle serait tout de même *compa-*

³³ D'abord considérée comme affirmation de la réalité absolue de l'espace à titre d'accident, la thèse leibnizienne devient le parti de ceux pour lesquels espace et temps sont « des rapports des phénomènes tirés de l'expérience, mais il est vrai, confusément représentés dans cette abstraction (des rapports de juxtaposition ou de succession) ». Ces deux thèses sont, en stricte rigueur, distinctes. On notera que le terme de phénomène utilisé pour l'exposé de la thèse leibnizienne n'est pas pris dans son sens kantien : le phénomène est ici la substance confusément représentée. Dans le passage correspondant de la *Dissertation*, l'hypothèse de Leibniz est, rappelons-le, que le temps est « une réalité abstraite de la succession des états intérieurs » (§ 14, 5) et pour l'espace « qu'il est la relation même des choses qui existent, qu'il s'évanouit entièrement quand on supprime les choses et n'est pensable que dans les actuels » (§ 15, D).

³⁴ *KdV*, B XXV ; Ak.III, 16 ; TP, 22.

tible avec elles, seul le réalisme leibnizien ferait absolument obstacle aux affirmations mathématiques.

On ne peut toutefois prêter cette thèse à Kant : cette explication serait une garantie aussi illusoire que celle de l'harmonie pré-établie ; elle procurerait tout au plus une garantie métaphysique à l'application des propositions de la géométrie à l'expérience : elle ne fournirait aucune explication de l'apriorité de la connaissance synthétique qu'est la géométrie. Elle contredirait, surtout, à l'apriorité de la géométrie. Propriété des choses elles-mêmes, l'espace devrait être connu *a posteriori*.

Il n'est pas possible que Kant n'objecte pas à Newton de rendre, lui aussi, impossible la connaissance mathématique. Le passage n'affirme, en outre, pas formellement que la doctrine de l'espace et du temps-substances n'est pas invalidée par la possibilité des jugements synthétiques *a priori* sur l'espace, le temps et les choses en eux. L'une et l'autre conceptions de l'espace et du temps sont premièrement accusées de « se mettre en contradiction avec les principes de l'expérience elle-même » (c'est-à-dire avec les mathématiques) – même si la suite du passage n'en fait grief effectif qu'aux *metaphysische Naturlehrer* –, les newtoniens ne faisant obstacle, eux, qu'à certains concepts rationnels ; d'autre part, Kant s'en tient à dire que la doctrine de Newton « a l'avantage de laisser le champ des phénomènes ouvert pour les propositions mathématiques ». Cela ne revient pas à admettre qu'elle *explique* effectivement apriorité, nécessité et universalité de ces propositions. La doctrine qui voit dans l'espace une condition *a priori* de l'existence des choses, une forme objective, garantit sans doute que les propositions sur l'espace valent nécessairement des objets dans l'espace, mais elle n'explique pas, pour autant, que nous *connaissions* l'espace et les objets en lui par des propositions synthétiques *a priori* et de façon apodictique ³⁵.

³⁵ Cf. *Prolog.*, § 13, Rem. III, Ak. IV, 291, tr. Guillermit, 56 : « que je regarde l'espace comme une simple forme de la sensibilité ou comme quelque chose qui est attaché aux choses elles-mêmes, les propositions de la géométrie valent pour l'espace aussi bien que pour tous les objets des sens, par suite relativement à toute expérience possible ; il est vrai que c'est seulement dans le premier cas que je suis à même de comprendre comment il est possible que j'aie un savoir *a priori* ». Il est vrai que Kant n'évoque dans les *Prolégomènes* que l'*hypothèse réaliste en général*), mais ce réalisme transcendantal

C'est surtout, en vérité, en concluant des reproches adressés aux seuls adeptes de la doctrine de l'espace et du temps-accidents (ils ne peuvent ni rendre compte de la possibilité des propositions *a priori* de la mathématique ni établir leur validité *a priori* objective) que l'on peut penser, *a contrario*, que ceux de Newton y échappent.

La différence dans les objections adressées à Newton et à Leibniz tient certainement au fait que les vues développées dans cet alinéa sont une reprise ³⁶ de la *Dissertation* : la position kantienne dans le présent passage qui date de la première édition, pourrait s'expliquer, dans une certaine mesure, par la rémanence du point de vue de la *Dissertation* dans l'*Esthétique* ou par une rédaction très antérieure du passage. On a dit qu'à l'époque de la *Dissertation* Kant n'a encore ni découvert que les jugements de la mathématique sont des propositions synthétiques *a priori*, ni conçu la tâche d'en rendre raison. Sans doute la nature « subjective et idéale » de l'espace et du temps y fonde-t-elle la certitude de l'usage de la géométrie dans la philosophie naturelle, mais *en 1770, Kant ne cherche pas à fonder la certitude de cet usage*, il ne se donne pas pour tâche d'en déterminer la raison. Kant peut, en 1770, se servir d'arguments distincts contre les différentes variantes du réalisme. Dans la *Critique*, par contre, le problème est celui de la possibilité de connaissances synthétiques *a priori* relatives à l'espace et au temps. De l'idéalité de l'espace et du temps, Kant ne voudra désormais plus d'autre preuve que celle-ci : *ce n'est que sous cette condition que des propositions synthétiques a priori sur l'espace et le temps sont possibles. Le réalisme newtonien doit donc être irrecevable sous ce rapport même*. On peut donc considérer le sort apparemment distinct fait au réalisme newtonien comme un écho d'une étape révolue de sa pensée.

en général paraît singulièrement plus proche de la thèse newtonienne que de celle de Leibniz. ARNOLDT observe justement que « dans cette hypothèse, la valeur de la représentation d'espace [...] ne peut être niée, mais il est impossible de la prouver et de l'établir » (*Idealität*, 153, n.).

³⁶ Pas un décalque : en 1770, Kant note seulement que Newton fait obstacle « à certains concepts rationnels » et minimise d'autre part considérablement cet impact sur la métaphysique, tandis que Leibniz se met, lui, en contradiction avec les phénomènes. Les avantages compensant ces défauts ne sont pas mentionnés et la doctrine de l'idéalité n'est pas présentée comme permettant d'échapper à ce dilemme (cf. § 15, D).

Kant ne peut avoir jugé, à l'époque de la *Critique*, le réalisme newtonien *suffisant du point de vue des fins du mathématicien, compatible avec l'apodicticité des jugements synthétiques a priori de la mathématique*³⁷, mais seulement *métaphysiquement impensable*. Sa vérifiable position se trouve exprimée dans la *conséquence a de l'espace* : « Il n'y a pas de déterminations, soit absolues, soit relatives, qui puissent être intuitionnées avant l'existence des choses auxquelles elles appartiennent et, par conséquent, *a priori* ». Non seulement l'idéalisme transcendantal « fait seul comprendre la *possibilité de la géométrie* comme connaissance synthétique *a priori* » (conclusion de l'exposition transcendantale), mais le réalisme transcendantal, sous quelque forme qu'il se présente (newtonienne autant que leibnizienne), est *incompatible* avec elle.

La meilleure preuve en est certainement qu'au moment même où Kant établit l'apodicticité de l'*Esthétique* dans la seconde partie des premières remarques générales, il demande que l'on suppose « que l'espace et le temps existent en soi objectivement et comme conditions de la possibilité des choses en elles-mêmes » *pour que l'on examine si, dans cette hypothèse, des propositions apodictiques, synthétiques et a priori seraient possibles*, hypothèse dans laquelle on ne peut reconnaître la conception que Kant attribue à Leibniz ; l'hypothèse newtonienne fait, seule, de l'espace et du temps ces conditions (objectives) de la possibilité des choses, ces conditions *a priori* de l'existence des choses (selon la formule de la quatrième remarque). Si le présent alinéa laisse subsister un doute, la seconde partie des premières remarques générales montre très clairement qu'il n'y a pas d'intuition *a priori* possible (intuition sur laquelle se fondent nécessairement les propositions synthétiques *a priori*), non seulement sur la base des concepts leibniziens d'espace et de temps, mais, pour la même raison, sur le fondement de concepts newtoniens.

³⁷ THIELE la tient pour compatible avec l'apriorité des mathématiques et fait observer que si la théorie newtonienne ne procure pas d'explication, Kant ne peut néanmoins lui reprocher de leur attribuer une origine *a posteriori* ; il ne saurait être question, en effet, dans cette hypothèse, qu'espace et temps soient dérivés *a posteriori* par abstraction d'une expérience de l'espace et du temps absolument vide (*Anschauung*, 194).

La sévérité de Kant ici manifestée envers la doctrine leibnizienne du point de vue de ses conséquences pour la mathématique et son indulgence (?) envers la doctrine newtonienne s'expliquent certainement par l'histoire de sa pensée : Kant n'a pas d'abord été amené à rejeter la conception newtonienne pour son incompatibilité avec les mathématiques ; il l'a même un temps adoptée *pour des raisons mathématiques*, elle seule fournissant à ses yeux la raison des faits de non-congruence en géométrie. C'est le rejet de la conception leibnizienne de l'espace dans l'Essai de 1768 *Du premier fondement de la différence des régions dans l'espace* qui a joué un rôle déterminant dans son évolution. La conception leibnizienne de l'espace comme *ordo inter res* va contre des faits que la doctrine de la *réalité propre* de l'espace permet, quant à elle, de comprendre. Le doctrine newtonienne n'a d'abord eu contre elle, aux yeux de Kant, que certaines difficultés jugées de peu de poids dans l'Essai de 1768³⁸, avant d'être rejetée en raison de son absurdité dans la *Dissertation*, et être finalement récusée parce que portant atteinte aux mathématiques. Le procès ambigu fait au réalisme newtonien dans la *Critique* trouve son explication dans cette succession et ce déplacement des objections.

Toute différente est l'histoire du rapport de Kant à Leibniz depuis 1768. La rupture est consommée définitivement sur la base d'un reproche qui demeurera invariant : sa conception de l'espace est incompatible avec les faits mathématiques (les objets symétriques dans l'*Essai sur les régions*), avec l'apodicticité de la géométrie (dans la *Dissertation*) ; la conception leibnizienne de l'espace, telle que Kant la comprend, comme représentation abstraite des rapports empiriquement donnés entre les corps, rend l'usage de la géométrie dans la philosophie naturelle peu sûr ; sa conception de la connaissance sensible comme connaissance confuse est incompatible avec la nécessité et l'universalité de cette connaissance sensible qu'est la mathématique. Il réserve, d'autre part, davantage ses coups contre la thèse leibnizienne parce qu'*elle seule* rejette, pense-t-il, la connaissance mathématique du côté de la connaissance confuse des choses.

³⁸. *Régions*, Ak.II, 383 ; tr. Zac, 98.

III. Idéauté transcendantale et réalité empirique de l'espace et du temps

Le troisième alinéa des *Conséquences de l'espace* s'achève sur un énoncé doctrinal : l'espace [de même le temps] est réel *et* idéal ; il a une réalité empirique *et* une idéalité transcendantale. L'espace est réel, *rapporé* aux phénomènes, idéal *rapporé* aux choses en soi ; réel pour toute notre expérience externe, idéal parce qu'il n'a, précisément, pas d'autre réalité qu'empirique. L'espace est réel, il n'est pas une chimère de l'imagination, il est un « prédicat » nécessaire de tout ce qui nous est donné à l'expérience externe, il a une « valeur objective »³⁹. L'espace n'est pas réel en dépit de son idéalité⁴⁰ : *il tient sa réalité empirique de son idéalité transcendantale même* ; il tire sa valeur objective nécessaire (sa réalité) de son idéalité, c'est-à-dire de ce qu'il n'est que la forme constante de notre réceptivité. Loin de menacer le réalisme empirique, l'idéalisme transcendantal est seul en mesure d'être un réalisme empirique. La réfutation du quatrième paralogisme le montre ; si nous prenons l'espace pour une chose en soi ou une propriété des choses en soi, le doute sceptique peut naître : comment comprendre, en effet, que nous puissions arriver à la connaissance de choses en soi en

³⁹. On voit que « réel » se trouve pris en plusieurs sens. Il signifie tantôt *donné dans les choses en soi* à titre de *substance* (vs accident ou relation), cf. § 2 : *wirkliche Wesen* ; tantôt *donné dans les choses en soi*, réel comme objet en soi, d'une manière générale, cf. § 7, 1 : « *folglich ist die Zeit etwas Wirkliches* » ; à quoi il réplique : *die Zeit « ist also wirklich nicht als Objekt »* ; tantôt effectif dans l'expérience quoiqu'*idéal*, *si on le raporte aux choses en soi vs imaginaire, inventé, apparent (Schein)*, réel à titre de représentation, cf. § 7, 1 : « *Die Zeit ist allerdings etwas Wirkliches, nämlich die wirkliche Form der innern Erfahrung, d. i. ich habe wirklich die Vorstellung der Zeit* ». — *Realität* est pris tantôt dans le sens de *donné dans les choses en soi (absolute und transzendente Realität)*, tantôt dans le sens de *qui a une valeur nécessaire pour l'expérience, mais pour elle seulement (subjektive Realität, empirische Realität, objektive Realität = objektive Gültigkeit)*, cf. § 7, 1 : « *subjektive Realität in Ansehung der innern Erfahrung* », « *empirische Realität als Bedingung aller unserer Erfahrung* », etc.).

⁴⁰. Kant semble, il est vrai, dire le contraire : « Nous affirmons la réalité empirique de l'espace [...], quoique nous en affirmons en même temps l'idéalité transcendantale ». La formule ne se retrouve toutefois pas dans le passage correspondant consacré au temps.

nous appuyant simplement sur une représentation qui est en nous ? Comment pourrions-nous sentir hors de nous ?

« L'idéalisme sceptique nous oblige donc à recourir au seul refuge qui nous reste, c'est-à-dire à l'idéalité de tous les phénomènes, que nous avons démontrée, dans l'Esthétique transcendantale, indépendamment de ces conséquences que nous ne pouvions pas prévoir alors »⁴¹.

L'opposé du réalisme empirique, c'est l'idéalisme sceptique que seul l'idéalisme transcendantal peut efficacement combattre. Comme le laisse entendre la note de la troisième des remarques générales, loin que la doctrine qui rapporte l'espace et le temps à notre sensibilité transforme les choses en apparences, *c'est précisément toujours de l'oubli du rapport des choses à notre sensibilité, de la méconnaissance du rapport des objets au sujet que naissent toutes les apparences.*

Les tenants du réalisme transcendantal transforment tout en apparence. Si l'on voit en effet dans l'espace et le temps des propriétés se trouvant dans les choses en soi, on tombe dans des absurdités manifestes. Car on admet alors deux choses infinies qui ne peuvent être ni des substances, ni des accidents des substances, mais qui doivent être *pourtant* la condition nécessaire de toutes choses, qui demeureraient quand toutes les choses existantes disparaîtraient. Comment reprocher alors à Berkeley d'avoir réduit le corps à une simple apparence ? Il y a même à s'étonner qu'il n'ait pas osé étendre cette conclusion au sujet lui-même ! Loin que l'idéalité du temps réduise le moi à une simple apparence, c'est en prêtant au temps une « réalité objective »⁴², en faisant ainsi dépendre l'existence propre d'une absurdité sans égale, qu'on conduit à en faire une simple apparence. *Le fait même que nul n'ait jamais osé se charger de soutenir cette thèse dit assez l'inconsistance de la doctrine de la réalité objective du temps.* Le réalisme transcendantal, celui de Newton, tout au moins, se voit ainsi accusé de mener précisément

⁴¹. *KdV*, A 378-379 ; Ak.IV, 237 ; TP, 306.

⁴². Objectif signifie tantôt « pour l'expérience » (*objektive Realität, Gültigkeit, Richtigkeit* — vs pour les choses en soi), tantôt « transcendantal », qui vaut des choses en soi.

là où mène, s'imagine-t-on, l'idéalisme transcendantal. Le réalisme transcendantal mène à Berkeley dont l'idéalisme transcendantal est l'antidote⁴³. Il ne sert à rien de faire le procès de Berkeley si l'on adopte la conception de l'espace et du temps dont Berkeley ne fait que tirer, partiellement, les conséquences.

On se tromperait donc à croire que l'espace pourrait bénéficier d'une double réalité : empirique et transcendantale ; sa réalité empirique a pour condition son idéalité transcendantale : *l'idéalité de l'espace signifie sa réalité pour l'expérience externe possible; et cette réalité pour l'expérience signifie qu'il ne concerne pas les choses en soi*. La thèse de l'idéalité de l'espace est au service de celle de sa réalité pour l'expérience. Elle garantit le jugement synthétique *a priori* : toutes les choses sont juxtaposées dans l'espace. *L'espace n'a de réalité empirique assurée que pour autant qu'il est dépourvu de réalité transcendantale*.

Dans le troisième alinéa du § 7 dans lequel on peut lire le résultat général de *l'Esthétique transcendantale*, on voit très clairement que non seulement la négation de la réalité absolue de l'espace et du temps n'entraîne aucune négation de leur valeur objective, mais qu'il n'est pas d'autre façon de la fonder. Nier qu'ils concernent les choses prises en elles-mêmes, ce n'est pas toucher à leur réalité empirique ; la doctrine de leur idéalité « laisse intacte la certitude de la connaissance par expérience » (entendons : de la connaissance qui porte sur les objets de l'expérience, de la connaissance phénoménale). Les tenants du réalisme transcendantal sont peut-être certains, de fait, de la valeur objective de l'espace et du temps ; seule l'idéalité transcendantale de l'espace et du temps donne pourtant *le droit* d'affirmer leur valeur objective. *La réalité empirique de l'espace et du temps n'est ni affirmée malgré leur idéalité, ni affirmable indépendamment de leur idéalité*. C'est en vérité l'idéalité même de l'espace qui fonde et qui, seule, peut fonder sa réalité empirique :

⁴³ Cf. *Prolog.*, § 13, Rem III, Ak.IV, 293 ; tr. Gibelin, 58.

« L'idéalité des objets externes est en même temps au fondement de leur réalité par rapport aux choses hors de nous, dans l'espace et dans le temps »⁴⁴.

Loin que la réalité empirique de l'espace et du temps puisse être compromise par leur idéalité, le réalisme transcendantal compromet gravement, lui, leur réalité empirique : la limitation des connaissances synthétiques *a priori* de la mathématique pure (et de la mécanique) aux seuls phénomènes *ne met pas en péril ces connaissances, elle les fonde*. Ceux qui attribuent à l'espace et au temps une réalité absolue, qui en font des substances ou des accidents, ruinent, en réalité, ces connaissances : ceux qui en font des substances admettent une absurdité, ils ruinent en outre la métaphysique ; ceux qui en font des accidents ruinent toute connaissance *a priori*, dont la mathématique. La doctrine de l'idéalité peut se recommander de ne ruiner ni l'une ni l'autre et même de fonder l'une et l'autre⁴⁵.

Le rapport entre la doctrine de la réalité empirique de l'espace et du temps et leur idéalité transcendantale se trouve exprimé d'une façon beaucoup plus satisfaisante, semble-t-il, au troisième alinéa du § 7 que dans les *Conséquences de l'espace* ou qu'au

⁴⁴. *Opus postumum*, cité par VAHINGER, II, 412.

⁴⁵. Le quatrième alinéa du § 7 constitue un *plaidoyer* : Kant souligne avantages et inconvénients des théories newtonienne et leibnizienne et fait ressortir par comparaison le *double avantage* de sa propre conception *en omettant de souligner la double contrepartie de sa doctrine*. Tout d'abord, si la mathématique y trouve son salut, c'est au prix d'y perdre toute valeur transcendantale : la mathématique ne détermine pas l'être, mais rien que le phénomène. Il est vrai que Kant l'a souligné dans la première partie de l'alinéa. Mais il est inexact de dire que les *mathematische Naturforscher* ont – seulement – « l'avantage de laisser *le champ des phénomènes* ouvert pour les propositions mathématiques », car c'est *le champ de l'être* qu'ils lui ouvrent, ce qui va autrement plus loin. Ensuite, comment Kant peut-il donner sa doctrine comme permettant d'échapper à l'embarras dans lequel l'espace et le temps pris comme conditions objectives mettent l'entendement lorsqu'il veut sortir du champ des phénomènes ; comment peut-il donc laisser entendre qu'avec sa doctrine l'entendement peut juger des objets, non comme phénomènes, mais dans leur rapport avec l'entendement ? L'idéalisme transcendantal ne fonde pas une métaphysique dogmatique. *Kant sauve la mathématique, mais au prix de la négation de sa valeur ontologique ; il sauve la métaphysique, mais au prix de sa négation comme savoir*. Il pourrait donc être considéré comme cumulant les inconvénients, au lieu de cumuler les avantages !

§ 6. Les *Conséquences de l'espace* semblent affirmer la réalité empirique de l'espace malgré son idéalité transcendante et les *Conséquences du temps*, lui refuser toute réalité transcendante malgré sa réalité empirique. On trouve ici indiqué le véritable rapport entre réalité empirique et idéalité transcendante.

L'espace et le temps sont des sources de connaissance dans lesquelles on peut puiser *a priori*. « Ces sources de connaissance *a priori* se déterminent leurs limites par là même » : elles ne sont des sources de connaissance que pour autant qu'elles sont des formes de la sensibilité, elles ne valent donc *a priori* que des objets de la sensibilité. « Au-delà, on ne trouve plus à faire de ces formes un usage objectif ». Espace et temps ne peuvent être une source *a priori* de connaissance des objets que parce qu'ils sont des formes de la sensibilité : s'ils avaient une réalité transcendante, ils ne seraient pas des sources de connaissance, mais des connaissances que nous aurions *a posteriori*, dénuées d'apodicticité, dépourvues d'universalité dans le vrai sens de ce terme. Sources *a priori* de connaissance, espace et temps ne peuvent l'être que des objets de la sensibilité dont ils sont formes. Les *Prolégomènes* l'expriment formellement : « des propositions qui ne concernent que cette forme de l'intuition sensible seront possibles et valables pour des objets des sens et, réciproquement, [que] des intuitions possibles *a priori* ne peuvent jamais concerner que des objets des sens »⁴⁶.

Le « mathématicien de la raison », lit-on encore dans le chapitre *De la discipline de la raison pure dans son usage polémique*, a cette supériorité sur le simple « géographe de la raison » de concevoir la raison non simplement comme une espèce de *plaine* qui ne peut être explorée qu'empiriquement pour en établir les *bornes* [*Schranken*], mais comme une *sphère* dont les *limites* [*Grenzen*] peuvent être *a priori* déterminées.

« La raison doit plutôt être comparée à une sphère dont le rayon peut être trouvé par la courbe de l'arc à la surface (par la nature des propositions synthétiques *a priori*) et dont le contenu et les limites peuvent être

⁴⁶. *Prolog.*, § 9, Ak.IV, 282 ; tr. Gibelin, 44.

déterminées par là avec certitude. En dehors de cette sphère (le champ de l'expérience), il n'y a plus d'objet pour elle »⁴⁷.

Des propositions synthétiques *a priori* relatives à l'espace et au temps (la réalité empirique de l'espace et du temps) ne sont possibles que si elles portent sur de simples phénomènes, c'est-à-dire, pour Kant, que si espace et temps sont idéaux.

La mathématique ne s'étend qu'aux *sensibilia*⁴⁸. La connaissance mathématique qui a alimenté tant de rêveries à vide des philosophes sur les choses en soi ne va pas au-delà des phénomènes. L'idéalisme transcendantal est la doctrine de l'absence de signification métaphysique de la géométrie euclidienne autant que de la mécanique newtonienne.

La conclusion donnée en 1787 à l'*Esthétique* soulignera une dernière fois la solidarité entre la thèse de réalité empirique et celle d'idéalité transcendantale. Elle répond, à son niveau – partiel –, à la question de l'Introduction : « comment des propositions synthétiques *a priori* sont-elles possibles ? » C'est qu'espace et temps sont des intuitions pures⁴⁹. Ce qui rend possibles les synthèses *a priori* de la mathématique et de la physique pure, ce sont les intuitions pures *a priori* d'espace et de temps⁵⁰. « Mais ces jugements, par la

⁴⁷. *KdV*, A 762 / B 790 ; Ak.III, 497 ; TP, 520.

⁴⁸. Cf. lettre à Schultz du 25 novembre 1788, Ak.X, 150.

⁴⁹. « *Aus diesem Grunde* » est elliptique. Il manque ici une phrase à laquelle renvoie l'expression ; cette raison est évidemment que les intuitions pures rendent possible, à titre de conditions de notre sensibilité, que nous puissions déterminer *a priori* la constitution des objets avant toute expérience, d'où suit que ces sources de connaissance se déterminent leurs limites par là même » (§ 7, 3). Cf. § 11 des *Prol.* : « La mathématique pure, en tant que connaissance synthétique *a priori*, n'est possible qu'autant qu'elle ne s'applique qu'aux simples objets sensibles dont l'intuition empirique se fonde sur une intuition pure ».

⁵⁰. L'expression embarrassée pourrait trahir une gêne dans la pensée de la synthèse *a priori*. L'idée est évidemment qu'elle est possible parce qu'au concept correspond une intuition, si bien que lorsque nous voulons « sortir » d'un concept donné, nous le pouvons en nous fondant sur l'intuition correspondante ; mais cette explication *générale et de principe* est loin d'être complète. La théorie de la vision et de la construction dans l'intuition pure laisse bien des questions dans l'ombre : comment, de quel droit pouvons-

même raison, ne peuvent jamais atteindre que les objets des sens et n'ont de valeur que pour les objets de l'expérience possible ».

Le fin mot de l'Esthétique transcendantale est donc le rappel que ces connaissances ne trouvent l'explication de leur réalité objective que dans leur limitation au champ de l'expérience⁵¹. Affirmation dont on sait qu'elle n'est pas une simple restriction laissant ouverte et indéterminée la possibilité que les concepts sensibles représentent, malgré tout, quelque chose au-delà de l'expérience, qu'ils gardent un sens à défaut d'un usage objectif, mais une négation formelle de toute signification transcendantale possible :

« L'Esthétique transcendantale détermine les limites relatives à l'usage de la forme pure de notre intuition sensible. L'espace et le temps comme conditions de la possibilité en vertu de laquelle des objets peuvent nous être donnés, n'ont de valeur que par rapport à des objets des sens et par suite de l'expérience. Au-delà de ces limites, ils ne représentent plus rien : car ils ne sont que dans les sens et n'ont en dehors d'eux aucune réalité »⁵².

*

Arrêtons-nous un instant sur les expressions kantienne d'« idéalité transcendantale » et de « réalité empirique ». Attribuer à l'espace et au temps l'idéalité transcendantale, c'est leur dénier la réalité de chose en soi, les ôter aux choses mêmes pour les rapporter à la sensibilité humaine⁵³. Nous préciserons dans la section suivante ce qui distingue l'*idéalité* de la *subjectivité* pure et simple ; voyons

nous universaliser ce que nous y voyons ? *La synthèse a priori dans l'intuition est au moins autant un problème qu'un principe de solution.*

⁵¹. Cf. *Prolog.*, § 13, Rem. I, début.

⁵². *KdV*, B 148 ; *Ak*.III,118 ; TP, 125-126. La troisième possibilité est exclue.

⁵³. *Idéal, idéalité*, renvoient à *idéalisme*, non à *idée*. Il ne nous semble pas possible de rapprocher l'idéalité avec les idées de la raison, comme le fait notamment COHEN (*Erfahrung*, 178) qui écrit en s'appuyant sur la malheureuse formule kantienne où la raison ne désigne certainement pas une faculté autre que l'entendement (« *die Dinge, wenn sie durch die Vernunft an sich selbst betrachtet werden* ») : « Eu égard aux choses, lorsqu'elles sont considérées en elles-mêmes par la raison, [...] l'espace devient un être de raison [*Vernunftding*], une idée. ». Semblablement, RIEHL (*Kritik.*, I, 2^{ème} éd., 351-352).

ici quel sens peut avoir *transcendantal*. Comment accorder les explications formelles de ce terme et l'usage qui en est fait ici ?

« J'appelle *transcendantale* toute connaissance qui, en général, s'occupe moins des objets que de notre manière de connaître les objets en tant que ce mode de connaissances doit être possible *a priori* » — « La connaissance de l'origine non empirique de ces représentations, ainsi que la possibilité qu'elles ont, tout de même, de pouvoir se rapporter *a priori* à des objets de l'expérience, peut seule être appelée transcendantale »⁵⁴

Comment Kant peut-il parler d'idéalité *transcendantale* puisque cette expression signifie très exactement que l'espace, rapporté aux choses en soi, n'a aucune réalité, qu'il n'a aucune valeur *transcendante* ? Il n'est pas possible de lever cette difficulté comme s'y efforcent, notamment, Fischer, Erdmann, Paulsen ou Paton :

« Cette idéalité est "transcendantale" parce qu'elle tire son évidence d'une recherche relative à notre pouvoir sensible de connaissance ou parce qu'elle est découverte d'un point de vue transcendantal » [a] — L'idéalisme transcendantal est « transcendantal, parce que tiré d'une critique de la connaissance » [b] — « un idéalisme transcendantal, c'est-à-dire un idéalisme (phénoménisme) rendant possible une connaissance objective, c'est-à-dire universelle et nécessaire » [c] — « L'espace et le temps sont "transcendamment idéaux", cela doit signifier qu'ils sont idéaux si nous les considérons du point de vue transcendantal » [e]⁵⁵

L'explication est spécieuse : elle ne permet pas de rendre compte du sens adversatif qu'a indiscutablement le terme ici (transcendantal *vs* empirique) ; si l'espace avait une idéalité est « transcendantale » en ce sens, sa réalité devrait pareillement être appelée « réalité transcendantale » puisqu'elle est affirmée du point de vue d'une « recherche relative à notre pouvoir sensible de connaissance » ! Comment expliquer d'autre part qu'à l'idéalisme

⁵⁴. *KdV*, B 25 ; Ak.III, 43 ; TP, 46. — A 56 / B 80 ; Ak.III, 78 ; TP, 79-80.

⁵⁵. FISCHER, *Kant*, I, 3ème éd. 348. — ERDMANN, *Prolegomena*, Intr., LVIII. — PAULSEN, *Vierteljahrsschrift für wiss. Philos.*, II [1878], 487. — PATON, *Kant's Metaphysic*, 2ème éd., 144, n.

transcendantal, Kant puisse opposer le *réalisme transcendantal*, lors de la critique du paralogisme de l'idéalité du rapport extérieur, *ce réalisme procédant indiscutablement d'un point de vue non critique* ? ⁵⁶ Il n'est pas possible d'attribuer le même sens à l'adjectif « transcendantal » dans les expressions d'*Esthétique transcendantale* et d'*idéalisme transcendantal* ! Il faut se résoudre à reconnaître que la *Critique* emploie ce terme en deux acceptions irréductibles : tantôt dans un sens proche de celui qu'il a dans l'ontologie traditionnelle ⁵⁷, tantôt dans un sens critique. Lorsque Kant critique le *dualisme transcendantal*, le *réalisme transcendantal* ou l'*usage transcendantal* des catégories, lorsqu'il parle de *cause transcendantale* ou d'*objet transcendantal*, lorsqu'il affirme que correspond à nos intuitions externes une cause *extérieure à nous dans le sens transcendantal*, cet adjectif ne peut avoir le même sens que dans les expressions d'*Esthétique transcendantale*, d'*exposition transcendantale*, de *concept transcendantal de phénomène*. Transcendantal a ici d'abord le sens de transcendant ⁵⁸.

L'expression de *réalité* ⁵⁹ *empirique* ne pose pas de problème comparable, mais appelle deux observations : il est regrettable qu'un

⁵⁶. La critique du paralogisme de l'idéalité du rapport extérieur est éloquent : « j'appelle *idéalisme transcendantal* de tous les phénomènes la doctrine d'après laquelle nous les envisageons dans leur ensemble comme de simples représentations et non comme choses en soi. A cet *idéalisme* est opposé un *réalisme transcendantal* qui regarde le temps et l'espace comme quelque chose de donné en soi (indépendamment de notre sensibilité). » Cf. A 369 ; Ak.IV, 232 ; TP, 299.

⁵⁷. « La trace de l'ontologie classique apparaît particulièrement bien lorsque Kant parle de la réalité absolue et transcendantale. Dans ce cas il ne peut s'agir de la signification kantienne du terme », écrit MARTIN (*Science moderne*, 47). Transcendantal signifie ici « relatif à l'être en tant que tel ». « La signification originaire du mot "transcendantal" est ontologique [...]. Est transcendantale dans cette signification originaire une considération relative à l'être en tant que tel et l'objet transcendantal est, en ce sens originare, simplement la chose en soi » écrit MARTIN (« Probleme », 63).

⁵⁸. VAIHINGER (II, 351-353), GIDEON (*Begriff Transzendental*, 142 sq).

⁵⁹. A. MAIER (*Kants Qualitätskategorien*, Berlin, 1930, 8-9) le signale : « Le concept de réalité [*Realität*] entre donc manifestement dans deux contextes ou deux oppositions. L'un relève, pour le dire brièvement, de la sphère logique fonctionnelle, l'autre de la sphère logique d'objet. Dans un cas la réalité est pensée par opposition à l'idéalité, dans l'autre elle est opposée, comme catégorie, à son contradictoire, la négation, et à son dépassement partiel, la limitation. Le concept kantien de réalité va, dans sa première si-

même adjectif serve à désigner l'expérience dans son apostériorité, dans sa *matière* et l'expérience quant à sa *forme a priori*, voire l'expérience possible en général (par opposition aux choses telles qu'elles peuvent être en soi) ; cette réalité « empirique » est une réalité transcendante au sens kantien, rénové, de ce terme : l'espace est réel à titre de condition de l'expérience externe possible. L'expression, en elle-même peu heureuse, que Kant y accole, de *validité objective* montre qu'il a en vue les propositions synthétiques *a priori* au fondement desquelles cette représentation se trouve ⁶⁰.

IV. Idéalité et subjectivité

Les *Conséquences de l'espace* s'achèvent sur deux alinéas qui méritent d'être attentivement considérés.

Représentations *subjectives*, conditions *subjectives* de la sensibilité, formes *subjectives* de l'intuition, etc., espace et temps le sont sans doute, mais à condition de bien entendre ce terme : elles ne sont subjectives qu'en ce qu'elles ne sont pas à attribuer à la chose en soi, qu'en ce qu'elles sont à rapporter au sujet et non à l'objet transcendantal source de l'affection, qu'en tant qu'elles n'expriment pas l'objet, mais rien que la façon même dont nous en sommes affectés. Non seulement elles ne sont pas subjectives dans le sens où elles seraient relatives à un sujet individuel, toujours susceptible de différer

gnification, avec des concepts comme ceux de vérité, de valeur ; il n'exprime aucun élément formel d'objet, aucune "synthèse d'un divers donné", c'est-à-dire qu'il n'est pas une catégorie dans le sens kantien ; il est bien plutôt un concept formel fonctionnel qui se rapporte à la signification objective de nos formes de l'intuition et des catégories » Le terme de vérité que Kant employait dans la *Dissertation* serait préférable : l'espace est « non seulement un concept très vrai, mais même le fondement de toute vérité dans la sensibilité externe » (cf. § 15, E).

⁶⁰. « Ce qu'il faut entendre par "validité de l'espace et du temps" est obscur [...] car la validité est un prédicat qui, en droit, ne peut s'appliquer d'une manière générale qu'à des jugements. [...] Ce que Kant a eu en vue, en fait, ce n'est pas la validité objective de l'espace (*vide*) et du temps (*vide*), mais celle de la géométrie euclidienne et de la théorie newtonienne du temps qui lui correspond, c'est-à-dire la validité objective des jugements *a priori* posés dans ces deux disciplines sur les rapports spatiaux et temporels en général » SCHOLZ, « Vermächtnis », 69.

des autres, mais elles ne le sont pas dans le sens où ce terme exclut la connaissance objective. Représentations subjectives, espace et temps sont des sources d'objectivité, des sources de connaissances synthétiques *a priori* des choses, à condition d'entendre par là des objets de l'expérience.

Kant a eu conscience qu'une confusion pouvait menacer ici l'esprit du public, étant donné les emplois ordinaires du mot subjectif. Dans les quatrième et cinquième alinéas des *Conséquences de l'espace*, il prévient une confusion qui serait tout à fait *ruineuse* pour l'idéalisme transcendantal, il veut empêcher que l'on se méprenne sur la subjectivité de l'espace en la confondant avec celle des sensations ⁶¹. Sous ce rapport, la plus grande importance est à attacher à la mise en garde kantienne d'avoir à ne pas illustrer l'idéalité de ces représentations « à l'aide d'exemples entièrement insatisfaisants ».

La représentation d'espace est seule en son genre à être « objective *a priori* » ⁶². La précision est essentielle : est certes « subjective » la représentation douée d'idéalité, mais c'est l'objectivité *a priori* d'une représentation qui en fait l'idéalité, *non la subjectivité comme telle*. Les sensations n'ont aucune idéalité. Elles sont subjectives, mais elles ne font rien connaître *a priori*. *On aperçoit ici le rapport extrêmement étroit qu'il y a entre l'idéalité* ⁶³ *de l'espace et*

⁶¹. L'alinéa sur lequel s'achève la première partie des RG I enseigne que, pour fondée que soit la différence entre l'objet-phénomène en lui-même et la disposition ou l'organisation particulière de tel ou tel sens, il ne faut pas faire de l'objet-phénomène une chose en soi dans le sens transcendantal, qu'il faut relativiser la différence entre les qualités que l'objet-phénomène tient des sens (empiriques) et celles qu'il tient de la sensibilité (pure). Les déterminations constitutives, comme telles, de la phénoménalité, qui donnent lieu à une connaissance *a priori* ne sont pas, *ontologiquement parlant, moins subjectives* que les propriétés connues *a posteriori* et qui ne tiennent qu'à l'état des sens.

⁶². VAHINGER (II, 357), G. DREYFUS (« L'apparence », 502) pensent que cette remarque vise Berkeley, mais Kant ne polémique pas contre lui en 1781. Kant le connaît très peu et n'éprouve guère en 1781 le souci de se démarquer d'une philosophie qui ne fait pas partie de son horizon intellectuel. Ce n'est que sous le choc de l'accusation de berkeleyisme qu'il éprouvera le besoin de polémiquer contre lui. La réfutation de l'idéalité du rapport extérieur, en A, porte expressément contre Descartes et aucune mention n'est faite de Berkeley en A.

⁶³. Il est regrettable que Kant appelle le quatrième paralogisme, celui de « l'idéalité du rapport extérieur ».

l'exposition transcendantale : l'idéalité de l'espace est le fait qu'on peut dériver de cette représentation des propositions synthétiques a priori. L'idéalité proprement transcendantale de l'espace, ce n'est pas seulement que l'espace n'est rien rapporté aux choses en soi, c'est aussi qu'il est condition de possibilité de l'expérience. Si l'idéalité transcendantale de l'espace ne signifiait que son absence de valeur pour les choses en soi, Kant ne pourrait pas écrire qu'on ne peut attribuer aucune idéalité aux sensations quoiqu'elles relèvent de la constitution subjective de notre façon de sentir.

Le quatrième alinéa de ces *Conséquences* ayant été entièrement réécrit en B, il nous faut confronter les deux versions. La version B de ce passage l'améliore remarquablement et ce, à un double titre. 1) Elle constitue tout d'abord une amélioration par rapport au texte de 1781, autant que par rapport à celui des *Prolégomènes* qui met fâcheusement l'idéalité de l'espace et du temps sur le même plan que la subjectivité des qualités sensibles. Elle livre un *concept véritablement transcendantal de l'idéalité* : est douée d'idéalité (transcendantale) une représentation en tant qu'elle fonde la possibilité de propositions synthétiques *a priori*. Kant donne ainsi un moyen autrement plus heureux pour penser l'idéalité transcendantale que dans la Remarque II du § 13 des *Prolégomènes* qui brouille cette différence fondamentale : il y enseigne en effet que sa doctrine ne fait rien que poursuivre sur le chemin tracé par Locke ; ce que Locke mettait encore au nombre des qualités premières, Kant le mettrait au nombre des qualités secondes ⁶⁴.

Il est hélas à déplorer que cet avantage se trouve rapidement estompé dans la *Critique*, la note de la troisième des remarques générales le remettant en cause. Cette note place, en effet, sur le même plan, elle associe à tout le moins ⁶⁵, des illusions aussi différentes que l'attribution de la couleur à l'objet de l'expérience (en omettant de faire entrer en ligne de compte le rapport de cet objet

⁶⁴. *Prolog.*, § 13, Rem. II.

⁶⁵. Se trouvent, pour le moins, associées l'attribution illégitime à l'objet-phénomène de propriétés sensibles « secondes », l'attribution à l'objet-phénomène de propriétés qu'il n'a pas et l'attribution à la chose en soi d'une propriété qui ne peut appartenir qu'à l'objet-phénomène.

sensible au sujet qui le perçoit), l'attribution d'anges à Saturne (en omettant de faire entrer en ligne de compte le rapport de nos sens à l'objet) et l'attribution de l'étendue à l'objet entendu transcendantalement (en omettant la sensibilité comme telle). Kant favorise ainsi ce contre quoi il met en garde dans le cadre même de la seconde édition, à savoir contre tout rapprochement entre l'idéalité de l'espace et la simple subjectivité des qualités sensibles, alors qu'il n'est pas de confusion plus grave à ses yeux que celle entre l'idéalité (de l'espace) et la subjectivité des qualités sensibles (couleurs, goût), simples modifications de notre sujet qui peuvent être différentes suivant les différents sujets et qui ne rendent possible aucune connaissance synthétique *a priori*. Le concept de rapport au sens, de rapport au sujet en général, extrêmement extensif et utilisé d'une façon indifférenciée et même indéterminée dans cette note, aboutirait, si l'on y prenait garde, à favoriser une confusion mortelle pour l'idéalisme transcendantal ⁶⁶.

2) La nouvelle rédaction remédie à une difficulté qui habite le texte de 1781. En effet, s'agissant du phénomène il faut distinguer, déclare le texte de A, entre deux sortes de qualités (sensibles) : les unes sont à considérer comme des « modifications des sens », elles tiennent à la « constitution particulière » des sens et sont relatives à la façon dont ils se trouvent affectés ; elles n'appartiennent à l'objet-phénomène que d'une façon contingente ; « elles ne sont liées au phénomène que comme des effets de notre constitution particulière, qui s'ajoutent accidentellement », ainsi, le goût agréable du vin, saveurs et couleurs. Les autres tiennent de façon nécessaire au phénomène ; elles sont les conditions sous lesquelles seules il peut être intuitionné. Kant pense ici singulièrement à l'espace

⁶⁶. Cf. notre article sur la Note de la RG III. Il n'y a rien de commun entre le rapport au sens qui ne procure aucune connaissance synthétique *a priori* de l'objet de l'expérience et celui qui la rend possible. Kant ne tombe toutefois pas ici dans le même travers que dans le passage de la première édition. Il n'y rapporte pas couleur, odeur, saveur, etc., à la nature particulière de notre organisation et il déclare que c'est à bon droit que les prédicats du phénomène peuvent être attribués à l'objet même [*Objekt selbst* = objet-phénomène *vs* *Objekt an sich*] dans son rapport au sens ; s'il y a une illusion, par exemple, à attribuer la couleur rouge à un objet, ce n'est pas dans le fait de l'*attribuer à l'objet des sens lui-même*, à l'objet-phénomène qu'est la rose, mais seulement à la chose en soi qui est à son fondement.

condition sous laquelle seule un phénomène externe est possible. Cette explication pose problème puisqu'elle écarte de l'objet-phénomène les sensations qui doivent pourtant constituer sa matière si l'on en croit l'enseignement du troisième alinéa du § 1. Comment le phénomène pourrait-il garder une forme *et* une matière si l'on écarte systématiquement toutes ses qualités sensibles comme n'appartenant pas à ses propriétés objectives ? Le phénomène se trouve alors réduit à sa seule forme. Les sensations ne peuvent se trouver liées d'une façon simplement accidentelle au phénomène, en tout cas pas toutes.

Si Kant se bornait à *faire ici le départ entre des sensations ayant une valeur objective et d'autres qui en seraient dénuées*, il laisserait subsister une matière pour le phénomène et il n'y aurait pas de problème. Mais, dans son souci de faire ressortir la différence entre l'idéalité de l'espace et la subjectivité des qualités sensibles en général, il en vient à écarter des propriétés objectives du phénomène toutes ses propriétés sensibles : les couleurs, les saveurs, etc, n'appartiennent pas davantage à l'objet-phénomène que le goût agréable d'un vin ne fait partie de ses propriétés objectives ; ces propriétés « ne sont liées au phénomène qu'en qualités d'effets de notre organisation particulière »⁶⁷. Les sensations sont présentées ici non dans leur dimension objective mais sous un jour purement subjectif ; *les sensations ne constituent pas ici une partie du phénomène, sa matière, mais seulement le rapport de l'objet-phénomène aux sens du sujet*. Elles ne font connaître aucune propriété objective du phénomène. Si l'on écarte comme simples « modifications de notre sujet, modifications qui peuvent être diverses selon les différents individus », toutes les qualités sensibles, on ne voit plus guère quelles propriétés pourraient bien encore appartenir à la chose en soi dans le sens empiri-

⁶⁷ Kant distingue bien dans l'*Anthr.* (§ 16 ; Ak.VIII, 154 ; tr. Foucault, 37) entre les sens selon leur degré d'objectivité. Mais on ne voit pas que cette distinction puisse recevoir un fondement dans la philosophie transcendantale. Notons qu'en B, dans la RG III, Kant écrit que c'est avec raison que l'on attribue à la rose [comme objet-phénomène] la couleur rouge et une certaine odeur. Couleur et odeur sont des prédicats objectifs auxquels il oppose les prédicats de l'apparence. Plutôt qu'à un revirement de Kant, nous croyons à un certain flottement dans la pensée kantienne, car le passage substitué en B dans les *Conséquences de l'espace* ne paraît pas procéder d'une remise en question ce qui a été dit en A.

que en dehors de « l'étendue, du lieu et en général l'espace avant tout ce qui lui est inhérent ». En écartant toutes les qualités sensibles comme également subjectives, au lieu de distinguer entre des qualités secondes et des qualités premières, Kant réduit le phénomène à sa forme.

Se bornant à opposer aux sensations les intuitions (pures), les premières ne faisant connaître *a priori* aucun objet, les secondes faisant connaître *a priori* un objet, la version de 1787 évite cette difficulté. Malheureusement, pour supérieur que soit le texte de B, sa réécriture ne procède apparemment pas d'une prise de conscience par Kant de la difficulté de sa position. La note de la troisième remarque générale ne rompt pas absolument avec le passage de la première édition et le problème subsiste ⁶⁸.

⁶⁸. Kant dispose-t-il des moyens de penser les prédicats de l'objet-phénomène comme des prédicats objectifs ? Cf. « Ce qu'il y a de subjectif dans la constitution de l'intuition sensible au point de vue de son élément matériel, c'est-à-dire de la sensation (ainsi le corps coloré quand on l'éclaire, sonore quand il retentit, acide quand on le goûte, etc.) demeure simplement subjectif et ne propose dans l'intuition empirique aucune connaissance de l'objet, donc aucune représentation valant pour tout un chacun et n'en peut donner aucun exemple faute de comporter, comme c'est le cas pour l'espace et le temps, des données propres à fournir des connaissances *a priori* et faute de pouvoir de façon générale être comptés en aucun cas comme connaissance des objets. » (*Progrès*, Ak.XX, 268-269 ; tr. Guillemit, 21-22). Etant de simples sensations, couleur, chaleur, son – dit Kant dans le passage substitué en B au texte dont nous soulignons les difficultés – « ne nous font connaître par elles-mêmes, du moins *a priori*, aucun objet ». Il n'est pas sûr que Kant se borne à dire ici que ces sensations *ne donnent lieu qu'à une connaissance a posteriori*, il paraît insinuer qu'elles ne donnent lieu, en vérité, à *aucune connaissance*.